



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	43
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Jacques JULOUX

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE :	-
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARÇ'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-049

VIE COURANTE
21- EAU ET ASSAINISSEMENT

Extension du réseau d'assainissement eaux usées sur les secteurs Kerzidan et Kervinic à Bannalec : approbation du projet et demandes de subventions

Sur le périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable de la commune de Bannalec, se trouvent des habitations assainies en non-collectif qui présentent pour certaines d'entre elles des non-conformités de leur installation d'assainissement.

Afin d'assurer la protection des ressources en eau de Bannalec et de garantir leur non-contamination par des eaux usées, il est proposé de raccorder le secteur de Kerzidan au réseau d'assainissement collectif et d'en profiter également pour raccorder le secteur de Kervinic. 84 immeubles sont à raccorder.

L'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération est estimée à 625 708 € HT.

Le financement possible est donné ci-dessous :

Financier	Montant HT subventionnable	Taux	Montant HT
Etat - DETR	625 708 €	65,0 %	406 710 €
Département	625 708 €	15,0 %	93 856 €
Total des aides publiques sollicitées	625 708 €	80,0 %	500 566 €
Autofinancement		20,0 %	125 142 €
Total de l'opération			625 708 €

L'Assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER ce projet d'extension du réseau eau usées sur les secteurs Kerzidan et Kervinic à Bannalec ;
- AUTORISER le Président à solliciter les subventions DETR et du Département.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

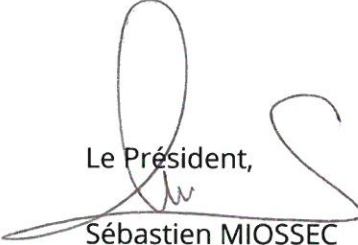
- APPROUVE ce projet d'extension du réseau eau usées sur les secteurs Kerzidan et Kervinic à Bannalec ;
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions DETR et du Département.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

 Sébastien MIOSSEC